



COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Les « Passagers du paysage » accueillent à nouveau les visiteurs au château de Florac**

**Les travaux engagés par le Parc national des Cévennes depuis plusieurs semaines dans la cour du château de Florac touchent à leur fin. L'exposition « Passagers du paysage » peut à nouveau être visitée à compter du mercredi 29 juillet.**

La cour du château fait l'objet depuis plusieurs semaines d'aménagements visant à favoriser l'accès des personnes handicapées au bâtiment administratif, au centre d'information et à la salle d'exposition du Parc national – installation de rampes d'accès et de cheminements. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la convention de mécénat qui lie la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) et les parcs nationaux français.

Les travaux ont également porté sur l'isolation thermique du château et l'installation d'une chaudière à bois.

L'accès à l'exposition permanente du Parc national « Passagers du paysage » sera à nouveau possible à compter de ce mercredi 29 juillet. L'exposition conduit le visiteur à la découverte des paysages, des milieux forestiers, des habitats naturels, des espèces animales et de l'architecture du mont Lozère, du causse Méjean et des gorges du Tarn, et des vallées cévenoles.

**Entrée gratuite. Guide de la visite disponible à la boutique de la Maison du Parc (04 66 49 53 01), ouverte tous les jours de 9h à 18h30 sans interruption (dernière visite de l'exposition : 17h45)**

### **Contact presse**

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : [catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

---

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du parc - 91 268 ha - compte 52 communes, l'aire optimale d'adhésion – 230 110 ha – en abrite 65. Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France -, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac

[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)